

15 mars 2018

Approche longitudinale des carrières : comment s'adapter au passage des recensements exhaustifs aux enquêtes annuelles de recensement ?

Marion Plault

Laboratoire Printemps (UVSQ/Paris Saclay)

Laboratoire de Sociologie Quantitative (Genes-Crest/Paris Saclay)

Groupe des utilisateurs de l'EDP

marion.plault@hotmail.fr

Plan

- ▶ Projet de recherche
- ▶ Reconstituer les parcours socioprofessionnels
- ▶ Combien d'enquêtes annuelles de recensement pour déterminer une position ?
- ▶ Exemple appliqué : les parcours de la cohorte 1960



Projet de recherche

- ▶ Objet de la thèse : l'évolution des parcours professionnels au fil des générations : comment les trajectoires professionnelles se sont-elles (ou non) modifiées au fil des générations depuis la fin des « trente glorieuses » ?
- ▶ Différentes dimensions :
 - ▶ Emploi / non emploi
 - ▶ Instabilité professionnelle
 - ▶ Qualification de l'emploi : les carrières socioprofessionnelles
- ▶ 3 cohortes :
 - ▶ 1945 (1943-1947)
 - ▶ 1960 (1958-1962)
 - ▶ 1975 (1973-1977)



Reconstituer les parcours socioprofessionnels

- ▶ Source : Echantillon Démographique Permanent (EDP)
- ▶ Représentation très simplifiée des parcours

	1 ^{ère} observation	2 ^{nde} observation	3 ^{ème} observation	4 ^{ème} observation	5 ^{ème} observation
Cohorte 1945	23 ans (21-25 ans) RP 1968	30 ans (28-32 ans) RP 1975	37 ans (35-39 ans) RP 1982	45 ans (43-47 ans) RP 1990	54 ans (52-56 ans) RP 1999
Cohorte 1960	22 ans (20-24 ans) RP 1982	30 ans (28-32 ans) RP 1990	39 ans (37-41 ans) RP 1999	45 ans EAR 2005	54 ans EAR 2014
Cohorte 1975	24 ans (22-26 ans) RP 1999	30 ans EAR 2005	37 ans EAR 2012	X	X

- ▶ Jusqu'en 1999 : recensements exhaustifs (RP) : une date d'observation pour l'ensemble de la cohorte
- ▶ Depuis 2004 : enquêtes annuelles de recensement (EAR) : plusieurs dates d'observation, sondage

Reconstituer les parcours socioprofessionnels

- ▶ Source : Echantillon Démographique Permanent (EDP)
- ▶ Représentation très simplifiée des parcours

	1 ^{ère} observation	2 ^{nde} observation	3 ^{ème} observation	4 ^{ème} observation	5 ^{ème} observation
Cohorte 1945	23 ans (21-25 ans) RP 1968	30 ans (28-32 ans) RP 1975	37 ans (35-39 ans) RP 1982	45 ans (43-47 ans) RP 1990	54 ans (52-56 ans) RP 1999
Cohorte 1960	22 ans (20-24 ans) RP 1982 <i>Employée</i>	30 ans (28-32 ans) RP 1990 <i>Sans emploi</i>	39 ans (37-41 ans) RP 1999 <i>Employée</i>	45 ans EAR ? <i>Sans emploi</i>	54 ans EAR ? <i>Employée</i>
Cohorte 1975	24 ans (22-26 ans) RP 1999	30 ans EAR 2005	37 ans EAR 2012	X	X

- ▶ Jusqu'en 1999 : recensements exhaustifs (RP) : une date d'observation pour l'ensemble de la cohorte
- ▶ Depuis 2004 : enquêtes annuelles de recensement (EAR) : plusieurs dates d'observation, sondage

Combien d'EAR pour déterminer une position ?

▶ 1 EAR :

- ▶ + : comparabilité par âge, facilité de mise en œuvre
- ▶ - : population non représentative, effectifs très réduits

▶ 5 EAR : consigne Insee (Desplanques, 2008)

- ▶ + : population représentative, effectifs importants
- ▶ - : chevauchement des catégories d'âges (en T4 : la population est âgée de 42 à 50 ans ; en T5, elle est âgée de 48 à 56 ans), comparabilité non assurée.

▶ 3 EAR : compromis ?

- ▶ + : comparabilité entre les cohortes, pas de chevauchement des catégories d'âge
- ▶ Effectifs suffisants ? cohorte 1960 : environ 10 000 individus
- ▶ Population représentative ? => *pondération*

Exemple appliqué : la cohorte 1960

- ▶ Rechercher un compromis entre représentativité, spécification temporelle et cohérence comparative
- ▶ Méthode d'Optimal Matching (Andrew Abbott)
 - ▶ Objectif : dégager des parcours types
 - ▶ En mesurant la dissimilarité entre deux séquences
 - ▶ Puis en recourant à une analyse de classification
 - ▶ Visualisation par tapis des trajectoires et chronogrammes
- ▶ Test empirique 3 EAR et 5 EAR : quelles différences dans les résultats ?

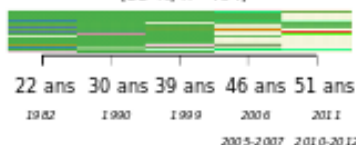
Parcours des femmes de la cohorte 1960

3 EAR (n= 5710)

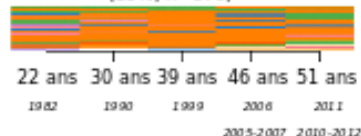
Tapis des trajectoires

5 EAR (n=9966)

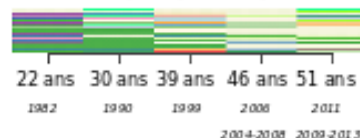
Carrières ascendantes d'employées
(11 %, n=464)



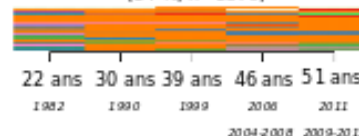
Parcours d'inactives
(15%, n=876)



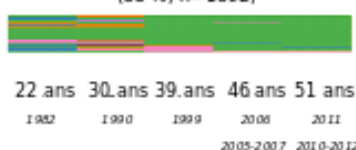
Carrières ascendantes d'employées
(11 %, n=1048)



Parcours d'inactives
(14 %, n=1370)



Carrières dans le groupe des employées
(33 %, n=1892)



Carrières ouvrières
(9 %, n=527)



Carrières dans le groupe des employées
(43 %, n=4344)



Carrières ouvrières
(8 %, n=818)



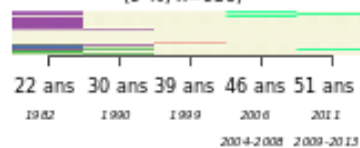
Carrières au sein des professions intermédiaires
(18 %, n=1025)



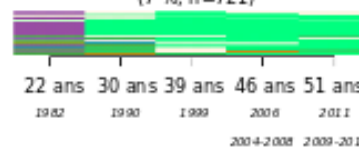
Carrières de cadres
(6 %, n=356)



Carrières au sein des professions intermédiaires
(9 %, n=930)



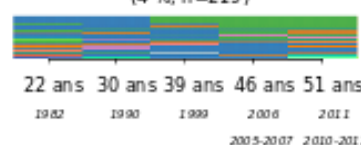
Carrières de cadres
(7 %, n=721)



Carrières d'agricultrices, artisanes, commerçantes et chefs d'entreprise
(6 %, n=351)



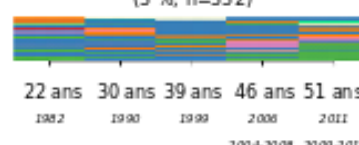
Parcours marqués par le chômage
(4 %, n=219)



Carrières d'agricultrices, artisanes, commerçantes et chefs d'entreprise
(4 %, n=403)



Parcours marqués par le chômage
(3 %, n=332)



■ Agricultrices, artisanes, commerçantes, chefs d'entreprise

■ Cadres et professions intell. sup.

■ Professions intermédiaires

■ Employées

■ Ouvrières

■ Chômeuses

■ Inactives

■ Etudiantes

■ Retraitées

Source : EDP

Population : femmes EDP nées entre 1958 et 1962, ayant déclaré au moins une fois être en emploi et retrouvées à 3 et 5 dates d'observation

Parcours des femmes de la cohorte 1960

3 EAR (n= 5710)

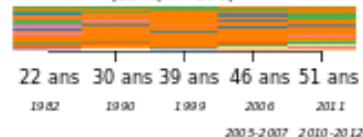
Tapis des trajectoires

5 EAR (n=9966)

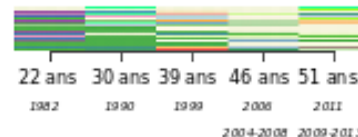
Carrières ascendantes d'employées
(11 %, n=464)



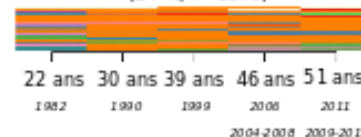
Parcours d'inactives
(15%, n=876)



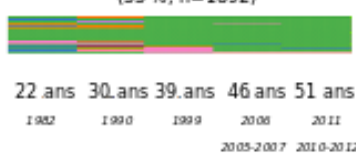
Carrières ascendantes d'employées
(11 %, n=1048)



Parcours d'inactives
(14 %, n=1370)



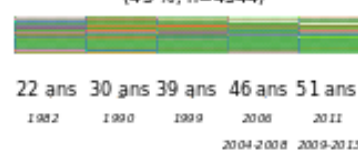
Carrières dans le groupe des employées
(33 %, n=1892)



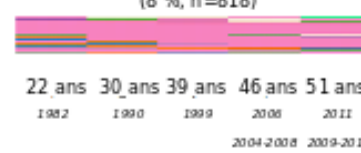
Carrières ouvrières
(9 %, n=527)



Carrières dans le groupe des employées
(43 %, n=4344)



Carrières ouvrières
(8 %, n=818)



Carrières au sein des professions intermédiaires
(18 %, n=1025)



Carrières de cadres
(6 %, n=356)



Carrières au sein des professions intermédiaires
(9 %, n=930)



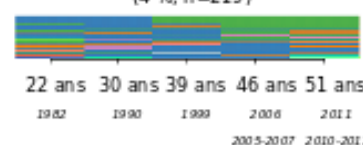
Carrières de cadres
(7 %, n=721)



Carrières d'agricultrices, artisanes, commerçantes et chefs d'entreprise
(6 %, n=351)



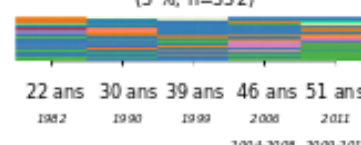
Parcours marqués par le chômage
(4 %, n=219)



Carrières d'agricultrices, artisanes, commerçantes et chefs d'entreprise
(4 %, n=403)



Parcours marqués par le chômage
(3 %, n=332)



■ Agricultrices, artisanes, commerçantes, chefs d'entreprise

■ Cadres et professions intell. sup.

■ Professions intermédiaires

■ Employées

■ Ouvrières

■ Chômeuses

■ Inactives

■ Etudiantes

■ Retraitées

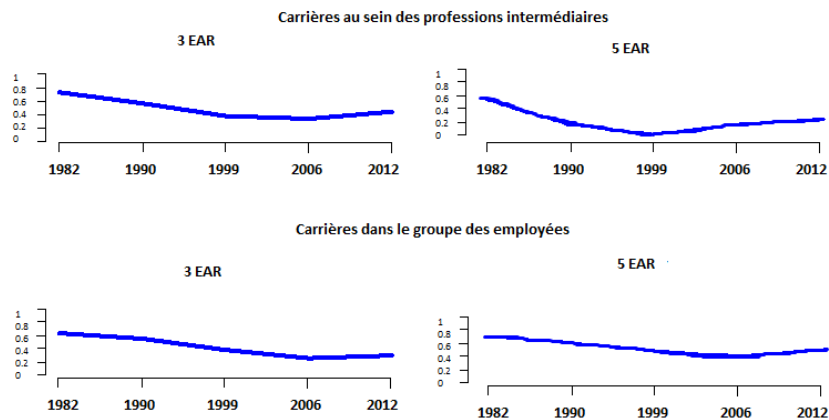
Source : EDP

Population : femmes EDP nées entre 1958 et 1962, ayant déclaré au moins une fois être en emploi et retrouvées à 3 et 5 dates d'observation

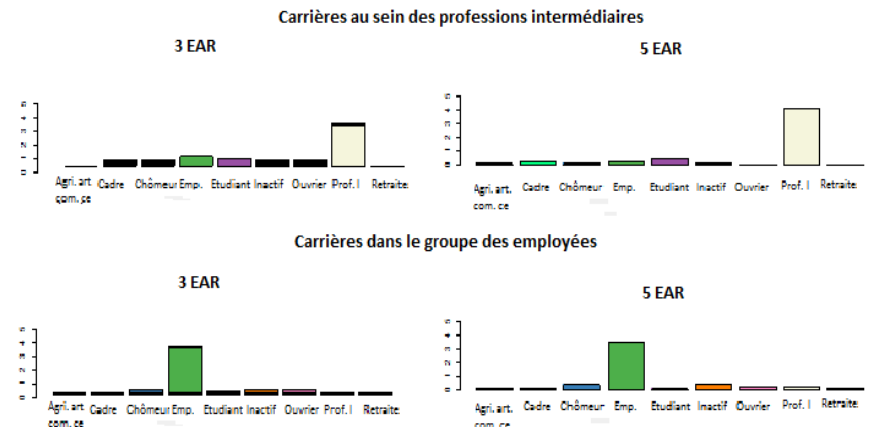
Parcours des femmes de la cohorte 1960

- ▶ 2 différences majeures :
 - ▶ Estimation du poids des classe « professions intermédiaires » et « parcours stables d'employées »
 - ▶ Composition interne de la classe « professions intermédiaires »

Entropie transversale : comparaison pour la cohorte féminine 1960



Durée passée dans les états : comparaison pour la cohorte féminine 1960

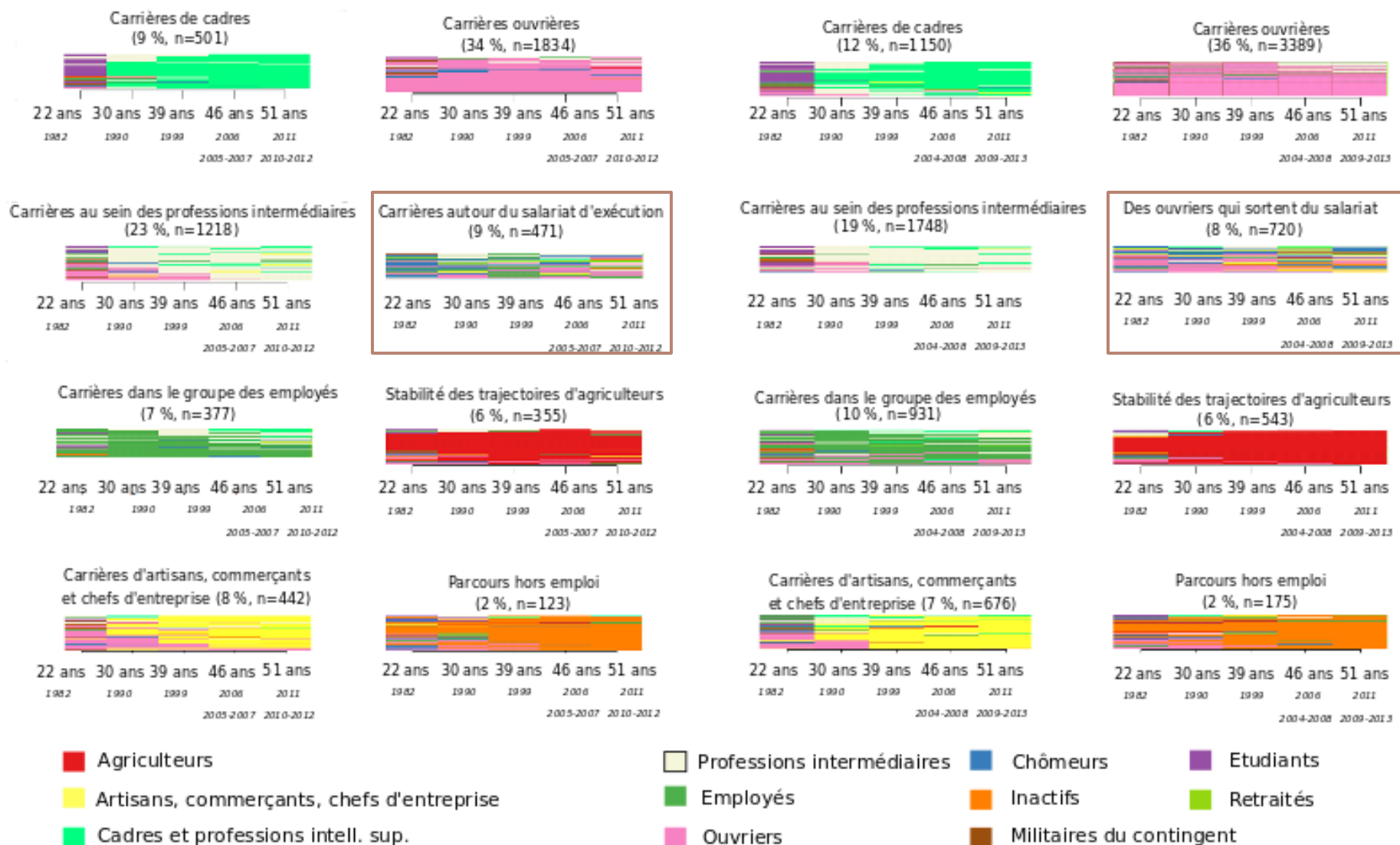


Parcours des hommes de la cohorte 1960

3 EAR (n= 5321)

Tapis des trajectoires

5 EAR (n=9332)



Source : EDP

Population : hommes EDP nés entre 1958 et 1962, ayant déclaré au moins une fois être en emploi et retrouvés à 3 et 5 dates d'observation

3 ou 5 EAR : quel arbitrage ?

- ▶ Stabilité de la majorité des types de carrières socioprofessionnelles
- ▶ Mais des différences importantes
 - ▶ répartition du poids de deux classes féminines
 - ▶ composition interne d'une des classes (femmes professions intermédiaires)
 - ▶ apparition d'un type de classe différent chez les hommes

3 ou 5 EAR : quel arbitrage ?

- ▶ Stabilité de la majorité des types de carrières socioprofessionnelles
- ▶ Mais des différences importantes
- ▶ Avantages
 - ▶ 5 EAR : plus adapté méthodologiquement ; effectifs très importants
 - ▶ 3 EAR : plus cohérent avec la démarche adoptée à partir des recensements exhaustifs ; effectifs qui restent suffisants
- ▶ Inconvénients
 - ▶ 5 EAR : « dilution » temporelle
 - ▶ 3 EAR : question de la représentativité
- ▶ Quel compromis ?